FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT-PIE X

BULLETIN SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS

N° 223 *Octobre-Novembre-Décembre 2024*

Catholiques romains : héritiers, et témoins militants

Mgr Tissier de Mallerais nous a quittés le 08 octobre. Nous avons à cœur, bien sûr, de prier pour le repos de son âme, lui qui fut l'un de nos plus grands bienfaiteurs spirituels. En cette occasion, le Seigneur nous donne certainement la grâce d'apprécier davantage la valeur inestimable de l'héritage spirituel qui est le nôtre, prêtres de la Fraternité S. Pie X, et fidèles attachés à leur ministère.

Héritier de Mgr Lefebvre, Mgr Tissier le fut ô combien ! Héritier, et fidèle interprète de notre fondateur. Comme Mgr Lefebvre, il n'était pas un idéologue. C'était un homme de foi, de prière et de zèle missionnaire.

Mgr Lefebvre a fondé la Fraternité S. Pie X dans cet esprit. Donner des prêtres à l'Église catholique romaine, la continuer, transmettre la foi, transmettre l'amour de la Tradition, prémunir les prêtres, et par eux les fidèles, contre toutes les déviances, les hérésies et les abandons. Amour de la prière et de la messe, zèle pour la vérité.



Mgr Tissier de Mallerais : souriant, et bien décidé à prêcher au nom du Seigneur

Ainsi vécut Mgr Tissier de Mallerais. Je ne saurais trop vous engager à écouter la conférence qu'il donna lors des 40 ans de la Fraternité à Villepreux le 09/10/2010. Elle est disponible sur le site de la Porte Latine. En une petite heure, vous recevez la plus vive lumière sur la fondation de la Fraternité.

Voyez par exemple ce qu'il dit de la formation que reçut Mgr Lefebvre au séminaire français de Rome, via Santa Chiara. *« Il était rempli d'admiration pour les papes, qui non seulement avaient gouverné l'Église mais qui avaient maintenu l'Église dans la pureté doctrinale. On apprenait dans ce séminaire à aimer les papes dans l'exercice de leur fonction doctrinale, et donc on apprenait à combattre le libéralisme, c'est-à-dire l'erreur de ceux qui mettent sur pied d'égalité la vérité et l'erreur, la vertu et le vice. On leur apprenait donc à travailler pour la vérité du Christ et de l'Église ».*

Voyez quelle fut la prédication de Monseigneur Lefebvre, jusqu'au fin fond de l'Afrique, comme ici lors d'une retraite prê-

SOMMAIRE

Pages 1 à 3 - Éditorial
par l'abbé Bruno LAJOINIE

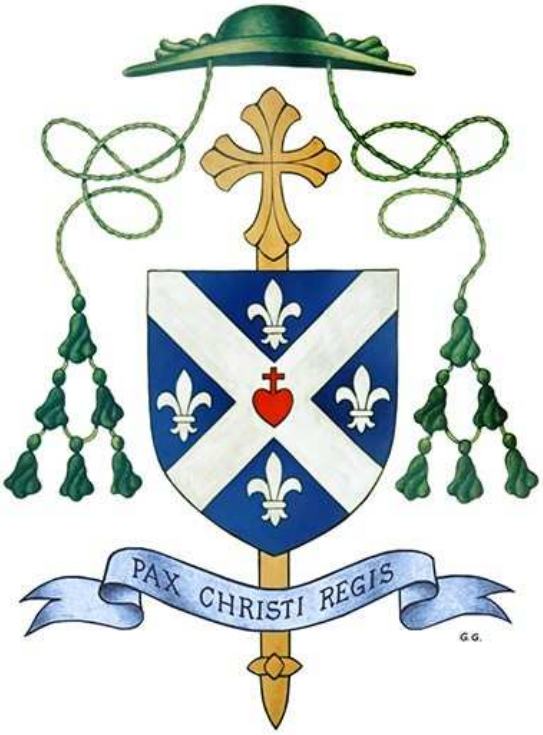
Pages 6 et 7 - D'enfants de chœur à servants d'autel
par l'abbé Bertrand LUNDI

chée en 1938 (il a alors 33 ans) : *« Chers amis, deux principes, premièrement, il faut avant tout aimer la Vérité, y voir vraiment le salut des âmes (il essaie de leur inculquer les principes, ce qu'il a reçu au séminaire). Il faut avant tout aimer la Vérité, la Vérité de l'Église, la Vérité de Notre-Seigneur-Jésus-Christ, puis la Vérité sur les vertus et sur le péché, avant tout aimer la Vérité parce qu'il n'y a que ça qui fait du bien, il n'y a que la Vérité qui fasse du bien, il n'y a que la Vérité qui sauve. Et deuxièmement, deuxième principe, chers amis, n'ayez pas d'idées personnelles mais les principes de Jésus-Christ et de l'Église, c'est ça la vraie charité. N'ayez pas des principes personnels mais les principes de l'Église »* (et c'est ça qui va diriger toute sa vie ! Mgr Lefebvre va être mené par les principes de l'Église, pas par une idée personnelle).

Enfin, Mgr Tissier évoque la fondation de la Fraternité S. Pie X, dont les statuts furent approuvés le 1er novembre 1970 par Mgr Charrière, évêque de Fribourg. *« C'est un petit compendium de spiritualité sacerdotale, en quelques articles très brefs, pleins de richesse doctrinale, de quoi méditer, mais tout simples.*

Si vous regardez par exemple les vertus des prêtres de la Fraternité, les vertus que nous devons pratiquer : « Alimentée par cette prière intérieure constante, la charité envers le prochain se manifestera dans toute la vie apostolique des membres de la Fraternité. » Regardez cette expression : « Alimentée, donc la charité apostolique, alimentée par cette prière intérieure constante ». Qu'est-ce que c'est que ça, ça existe ça ? Une prière intérieure constante ? C'est bon pour les contemplatifs, c'est bon pour les carmélites ! C'est pour ses prêtres. Voilà ce qu'il veut pour ses prêtres : la prière intérieure constante qui alimente le zèle apostolique. Et alors qu'est-ce que c'est le zèle apostolique : « Avide du désir de sauver les âmes, ils accepteront avec joie toutes les contradictions, humiliations, épreuves, à la suite de Notre Seigneur. »

C'est ce qu'il va avoir, lui, il va être rassasié d'épreuves et d'opprobres. Quand Paul VI va le convoquer à Rome, il va obtenir



Les armes épiscopales de Mgr Tissier de Mallerais et sa devise :
La Paix du Christ-Roi.

cette fameuse audience du pape Paul VI, qui va l'accuser de choses très vilaines. Et quand ensuite il va voir sa Fraternité supprimée, par le Saint-Siège, quand il va se voir suspens a divinis. Et ensuite après l'acte héroïque *des sacres épiscopaux […] il va être soi-disant excommunié, n'est-ce pas cela ? : « Ils accepteront avec joie toutes les contradictions, humiliations, épreuves, à la suite de Notre Seigneur. Comme Lui, Jésus, ils gagneront les âmes par l'humilité, la douceur, la discrétion, la magnanimité. »*

Et puis ensuite vous avez le règlement des séminaires qu'il a écrit aussi pour nous à Fribourg, règlement du séminaire qui est aussi un compendium, un petit trésor de spiritualité.

Le directoire du séminaire, regardez ça, il y a des choses très belles aussi : « Les prières de la journée, l'oraison, exprimeront leur désir - les prêtres, les séminaristes et les prêtres - de s'offrir à Dieu avec Jésus-Hostie, de participer à ses souffrances expiatrices, de s'unir à sa louange et à ses actions de grâce, ils aspireront à vivre cette vie de prière dès le séminaire, persuadés qu'elle sera l'âme de leur apostolat. »

C'est pareil, toujours pareil, cette vie de prière. Et regardez bien : « S'offrir à Dieu avec Jésus-Hostie, participer à ses souffrances expiatrices ». N'est-ce pas l'esprit du sacerdoce de toujours ? »

Au moment où Mgr Tissier de Mallerais nous quitte, nous ne pouvons manquer de remercier le bon Dieu de nous avoir donné la Fraternité, Mgr Lefebvre et ses fils qui nous ont transmis leur héritage. Nous ne pouvons manquer non plus de supplier le bon Dieu de nous garder forts dans la foi, nous qui avons reçu la mission de transmettre à notre tour cet héritage de foi et d'espérance à toutes les âmes de bonne volonté qui viennent nous trouver, depuis longtemps, ou depuis peu, parce qu'elles ont soif de vérité, soif de Dieu, soif de salut.

Chers fidèles, lisez la vie de Monseigneur Lefebvre que nous a laissée Mgr Tissier. Soupesez bien les raisons de vous confier au ministère de la Fraternité Saint-Pie X. Ce ne sont pas des raisons de sensibilité, de convenance, ou des raisons humaines. Ce sont des motifs de fidélité à la foi de notre baptême, à la messe de nos pères, à Notre-Seigneur Jésus-Christ en fait.

La confusion postconciliaire suit son cours et continue à dévaster la sainte Église. Voyez comment le pape François s'adressait aux jeunes à Singapour le 13 septembre dernier lors de son voyage apostolique :

« L'une des choses qui m'a le plus frappé chez vous les jeunes, chez vous ici, c'est la capacité de dialogue interreligieux. Et c'est très important, parce que si vous commencez à vous disputer : « ma religion est plus importante que la tienne… », « la mienne est la vraie, la tienne n'est pas vraie… ». Où tout cela mène-t-il ? Où, que quelqu'un réponde, où ? [Quelqu'un répond : « La destruction »]. C'est ça. Toutes les religions sont un chemin vers Dieu. Elles sont - je fais une comparaison - comme des langues différentes, des idiomes différents, pour y parvenir. Mais Dieu est Dieu pour tous. Et parce que Dieu est Dieu pour tous, nous sommes tous ses enfants ».

« Mais mon Dieu est plus important que le tien ! Est-ce vrai ? » Il n'y a qu'un seul Dieu et nous, nos religions sont des langues, des chemins vers Dieu. Certains sont sikhs, d'autres musulmans, d'autres hindous, d'autres chrétiens, mais ce sont des chemins différents. Compris ? »

Si nous gardons la foi catholique, c'est pour la gloire du Christ-Roi, vrai Dieu et vrai homme qui viendra juger les vivants et les morts. Lui Il est Dieu, et Il est mort pour nous sauver. Il n'y a pas de salut en dehors de Lui ou contre Lui. On ne peut pas l'annoncer, le proclamer en disant tout à la fois que toutes les religions sont un chemin vers Dieu. Fidèle à l'enseignement de l'Église catholique, la Fraternité maintient que le Christ est Dieu, et que celui qui nie sa divinité est un menteur. **«** *Qui est menteur, si ce n'est celui qui nie que Jésus est le Christ ? Celui-là est l'antéchrist, qui nie le Père et le Fils* » (1 Jean 2, 22).

Le 21 novembre, nous célébrons le cinquantenaire de la Déclaration de 1974. Elle n'a rien perdu de son actualité ! Nous la reproduisons dans ce numéro. Texte fort et clair, et tout à la fois tranquille et doux, puisqu'il s'appuie sur la parole de Dieu même, inspirant S. Paul aux Galates. Monseigneur Lefebvre l'a écrit alors que les émissaires du pape Paul VI, Mgr Descamps et Mgr Onclin, avaient choqué les séminaristes d'Écône par leurs déclarations modernistes (« l'ordination de gens mariés est normale », « la vérité n'est pas immuable », « la manière traditionnelle de concevoir la Résurrection de Notre-Seigneur est douteuse »). Au-delà des circonstances, c'est le texte-testament de Mgr Lefebvre qui résume tout son épiscopat. Si vous voulez l'entendre de la voix même de notre fondateur, rendez-vous sur le site de la Porte Latine, où vous trouvez aussi ses principales prédications, comme celles de ses jubilés sacerdotaux. Que ces saints enseignements vous confortent dans la foi ! ■

abbé Bruno LAJOINIE

Carnet paroissial

A été honorée de la sépulture ecclésiastique
Rolande SOSTÈNES, 102 ans, le mardi 03 septembre 2024

Catéchismes et doctrine approfondie

Catéchisme pour enfants le samedi de 09h00 à 10h15 (abbé Lundi)
Catéchisme pour adultes le samedi de 09h00 à 10h15 (abbé Lajoinie)
Doctrine approfondie pour adolescents le mercredi de 14h30 à 15h30 (abbé Lajoinie)

Conférence sur l'Écriture Sainte, un jeudi sur deux à 10h00 (abbé Lundi)
Conférences sur la messe, un mardi sur deux à 16h30 (abbé Lajoinie)
Réunion des jeunes : messe hebdomadaire le mercredi à 18h30, avec prédication, et plus, sur demande.

Offrandes ou honoraires de messes

Les montants indicatifs pour les offrandes de messes s'établissent comme suit depuis le 1er janvier 2021 :

- 18€ pour une messe
- 180€ pour une neuvaine
- 720€ pour un trentain

Les honoraires sont à adresser au prêtre qui célèbre les messes, et non pas au prieuré. Pour nous aider, laissez-nous votre intention sous enveloppe avec vos coordonnées téléphoniques. S'il y a lieu, libellez votre chèque à l'ordre du prêtre. Si vous souhaitez demander la célébration d'une messe à une date précise, prévenez la date de quatre mois.

Contacter les prêtres

Vous pouvez bien sûr joindre les abbés pour prendre rendez-vous, ou en cas d'urgence, ou pour des communications très courtes qui concernent la bonne marche de l'ensemble.

Abbé Lajoinie : 06 58 74 02 02
Abbé Lundi : 06 13 75 78 12
Adresse mail : 76p.rouen@fsspx.fr

La déclaration du 21 novembre 1974

Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues.

Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Église, à la ruine du Sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des Sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les Universités, les Séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Église.

Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis dix-neuf siècles.

« S'il arrivait, dit saint Paul, que nous-même, ou un Ange venu du ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème. » Gal. 1, 8.

N'est-ce pas ce que nous répète le Saint-Père aujourd'hui ? Et si une certaine contradiction se manifestait dans ses paroles et ses actes ainsi que dans les actes des dicastères, alors nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et nous faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Église.

On ne peut modifier profondément la « lex orandi » (la loi de la prière, de la liturgie) sans modifier la « lex credendi » (la loi de la foi). À messe nouvelle correspond catéchisme nouveau, sacerdoce nouveau, séminaires nouveaux, universités nouvelles, Église charismatique, pentecôtiste, toutes choses opposées à l'orthodoxie et au magistère de toujours.

Cette Réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit.

La seule attitude de fidélité à l'Église et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme.

C'est pourquoi sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la Sainte Église Catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures.

C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église, par l'Église de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du concile en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle.

Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de saint Joseph, de saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Église Catholique et Romaine, à tous les successeurs de Pierre, et d'être les *« fideles dispensatores mysteriorum Domini Nostri Jesu Christi in Spiritu Sancto »*. Amen.

Mgr Marcel Lefebvre

Le *Testament* de Monseigneur Tissier de mallerais

extrait de son homélie à Écône le 9 décembre 2012

La disparition de son Excellence Monseigneur Bernard Tissier de Mallerais a incontestablement laissé un vide au séminaire d'Écône, sa dernière résidence, mais aussi, de toute évidence dans le cœur de chacun des membres ou fidèles de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X, dont il fut l'un des initiateurs en faisant partie des premiers séminaristes à s'adresser à Monseigneur Lefebvre afin de lui demander avec insistance, à la fin des années 60, de les former à un sacerdoce vraiment catholique.

Souvent aux côtés de notre vénéré fondateur au cours de sa vie sacerdotale et dans les débuts de son épiscopat, il a suivi ses traces avec un dévouement filial au point d'écrire, comme nous le savons tous, une biographie volumineuse mais complète qui restera sans doute l'ouvrage de référence pour connaître Monseigneur Marcel Lefebvre et son œuvre.

Nous souhaitons ici lui donner la parole directement, à travers un extrait d'une homélie qu'il a prononcée à Écône le 9 décembre 2012, comme un testament spirituel dans lequel il résume l'œuvre de la Fraternité Saint-Pie X et les raisons de rester fidèles à sa position doctrinale et à son héritage spirituel, et à travers elle, les moyens de rester fidèles à l'Église, à la foi qu'elle transmet depuis toujours et aux moyens de sainteté qu'elle ne cesse de proposer.

« Chers fidèles, pourquoi est-ce que j'aime la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X ?

Je l'aime d'abord parce qu'elle a été approuvée par l'Église le 1er novembre 1970 par Mgr Charrière, évêque de Fribourg, comme société de vie commune sans vœux ; approuvée par l'Église et injustement supprimée, invalidement supprimée. Elle existe tou-

jours canoniquement, cette Fraternité Saint-Pie X, quoi qu'en disent les autres. Je l'aime donc parce qu'elle a été approuvée par l'Église.

Mgr Lefebvre, son fondateur, nous disait : « Jamais je n'aurais fait quelque chose sans la permission d'un évêque local ». Il a reçu la permission de l'évêque de Fribourg en Suisse. Pourquoi la Suisse ? En récompense de la générosité des catholiques suisses pour les missions de Dakar parce que la générosité des catholiques suisses avait permis de payer la mission et l'Église de Fatick au Sénégal. Et pour remercier leur évêque, spécialement Mgr Charrière de Fribourg, Mgr Lefebvre l'invita à venir consacrer solennellement l'Église de Fatick. Et depuis ce temps-là, ils étaient restés amis, Mgr Charrière et Mgr Lefebvre. Si bien qu'en 1969, quand Mgr Lefebvre se présenta à l'évêché de Fribourg, il fut accueilli à bras ouverts, par l'évêque de Fribourg, qui lui permit de planter sa vigne, son séminaire à Fribourg, et de planter sa Fraternité en Suisse. Voilà. La récompense de la générosité des catholiques suisses. Voilà la Providence. C'est pour cela que j'aime la Fraternité. C'est une récompense du bon Dieu.

Ensuite, parce que cette Fraternité développe la vie commune du clergé ; des prêtres vivants en commun. Ce n'était pas ordinaire dans l'Église, et pourtant c'était la meilleure tradition de l'Église. Les prêtres doivent vivre en commun, comme nous faisons, c'est-à-dire une vie commune de table, certes, de dortoir, si l'on peut dire, mais surtout de prière et d'apostolat. Trois heures du Bréviaire et le chapelet quotidien sont priés en commun, et l'apostolat est exercé en commun, organisé ensemble. Pour plus de sainteté et plus d'efficacité ; idée géniale de Mgr Lefebvre : une société de vie commune sans vœux.

J'aime la Fraternité aussi parce qu'elle a attiré autour d'elle la vie religieuse : nos Oblates, les Sœurs de la Fraternité, nos Frères et une quantité d'autres communautés, sociétés religieuses qui se sont développées à l'ombre, si l'on peut dire, de la Fraternité Sacerdotale Saint-Pie X. Voilà pourquoi j'aime la Fraternité, parce qu'elle aime la vie religieuse.

J'aime la Fraternité Sacerdotale parce qu'elle est sacerdotale. C'est l'essentiel, c'est sa définition, parce que la crise de l'Église, disons la crise dans l'Église, est tout simplement la crise de l'identité sacerdotale. Quand les prêtres ont perdu de vue ce pour quoi ils sont faits, alors ils ont d'abord jeté la soutane aux orties, et ensuite ils ont jeté le latin, ils ont tout jeté, et finalement ils ont jeté leur cœur, ils ont jeté leur foi. Alors Mgr Lefebvre a dit non, il faut maintenir le sacerdoce dans sa pureté doctrinale et sa charité missionnaire. La Fraternité Saint-Pie X est sacerdotale, dédiée à la célébration du Sacrifice de la Messe, à la Royauté sociale de Notre Seigneur Jésus-Christ, parce que Jésus a régné et règne par le bois de sa croix, et par conséquent par la Messe, qui est la continuation sacramentelle du sacrifice du Calvaire. Voilà pourquoi j'aime la Fraternité sacerdotale Saint-Pie X, parce qu'elle est vraiment sacerdotale.

J'aime la fraternité Saint-Pie X, parce qu'elle a pour patron saint Pie X, le dernier pape canonisé, qui s'est donné de tout son soin à ses prêtres, aux prêtres de l'Église catholique, par son exhortation *Haerent animo*, qui est un magnifique résumé d'esprit sacerdotal ; parce que saint Pie X a condamné le modernisme en annonçant que ce n'était pas terminé, puisque cette hérésie était au sein et dans les veines de l'Église catholique. Ce ne serait pas en un jour que l'on pourrait déraciner le modernisme. Et aussi parce que saint Pie X a remis de l'ordre dans l'Église, et c'est ce qui nous manque aujourd'hui. Voilà pourquoi j'aime la Fraternité.

J'aime la Fraternité Saint-Pie X parce que son fondateur, Mgr Lefebvre, nous a donné un règlement, nous a donné des statuts, des constitutions, des règles très sages, que Rome a approuvées, a louées même, les *sapientes normae*, par une lettre du cardinal Wright, préfet de la Congrégation du Clergé, en 1971. Une louange des constitutions de la Fraternité qui tiennent en vingt pages, comme un comprimé de spiritualité sacerdotale, où tout est dit. Et nous en vivons encore maintenant, sans avoir rien changé. Ça marche. Qui a écrit cela ? Mgr Lefebvre, d'un trait de plume à Rome. N'est-ce pas merveilleux ?

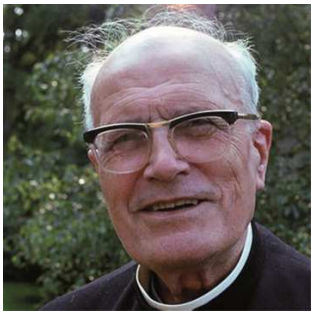
J'aime la Fraternité Sacerdotale parce qu'elle a trouvé l'idéal de la formation sacerdotale dans ses séminaires traditionnels, comme on l'avait toujours fait dans les séminaires, c'est-à-dire alliant la doctrine et la piété. La piété solidement fondée sur la doctrine et menant une vie liturgique, aimant beaucoup les belles et solennelles cérémonies liturgiques. Voilà pourquoi j'aime la Fraternité Saint-Pie X.

J'aime aussi la Fraternité, chers fidèles, parce que Mgr Lefebvre, par une idée de génie, a établi une année de spiritualité au séminaire comme un noviciat pour donner à ces jeunes gens une vie spirituelle, leur expliquer les principes et les faire vivre de ces principes de la vie spirituelle catholique, les principes de l'Église et non pas les principes de Mgr Lefebvre, non ; les principes de l'Église et de Notre Seigneur Jésus-Christ.

J'aime aussi la Fraternité Saint-Pie X parce que Mgr Lefebvre, par une autre idée géniale, a voulu que soit donné un cours spécial, outre saint Thomas d'Aquin dans sa Somme, évidemment, mais un cours spécial des Actes du magistère de l'Église, enseignant les encycliques

de tous ces grands papes qui, depuis le XIXe siècle jusqu'à la veille du Concile, avaient transmis la doctrine de l'Église sur les erreurs modernes, le libéralisme, le modernisme et le socialisme. Et dès lors, chaque année, les séminaristes reçoivent cet enseignement des encycliques des papes, des vrais successeurs de Pierre.

J'aime la Fraternité aussi parce que la Divine Providence a amené à Écône le Révérend Père Barrielle, avec les Exercices de saint Ignace. Depuis lors, nous aimons Saint Ignace et nous sommes capables de faire ce qu'autrefois les jésuites seuls, spécialistes, étaient capables de faire. Nous sommes capables de prêcher les Exercices de Saint Ignace. N'est-ce pas extraordinaire, chers fidèles ? Et vous êtes tous invités à aller souvent fréquenter les maisons de retraite où sont prêchés ces Exercices de Saint Ignace qui sont une merveille, non seulement pour convertir les pécheurs, mais pour faire des saints. Allez aux exercices de Saint Ignace, inscrivez-vous à Enney ou en France.



Père Ludovic-Marie Barrielle (1897-1983)

J'aime la Fraternité, enfin, chers fidèles, parce qu'elle a été lancée dans le combat de la foi. Elle n'a pas biaisé, elle n'a pas craint de se lancer hardiment au péril de condamnation injuste, nulle, dans le combat de la foi auquel nous exhorte l'apôtre Saint Paul. Et nous sommes encore maintenant dans le combat de la foi. Dieu merci. Ainsi, malgré elle, car elle n'a pas été fondée pour combattre, elle a été fondée pour transmettre le sacerdoce, malgré elle, mais volontiers, elle est devenue guerrière. J'aime la Fraternité parce qu'elle est guerrière, parce qu'elle mène une guerre pour le Christ-Roi, et ce n'est pas rien.

J'aime la Fraternité, pour ainsi dire, pour tout résumer, parce qu'elle est le dernier bastion qui reste pour résister, tenir bon, dire non à l'apostasie conciliaire et postconciliaire. Dernier bastion précieux, et notre premier devoir, par conséquent, est de le protéger contre toutes les infections modernistes. Notre premier devoir est de garder ce bastion pour le futur, pour l'Église ».

D'enfants de chœur à servants d'autel…

Aujourd'hui, la réforme liturgique voulue par le concile Vatican II a remis en valeur la dimension ecclésiale de la liturgie […]. Les servants d'autel s'inscrivent dans ce mouvement. C'est pourquoi les filles ont été autorisées à remplir ce service. L'instruction romaine de 2004 Redemptionis Sacramentum *précise que « les filles ou les femmes peuvent être admises à ce service de l'autel, au jugement de l'évêque diocésain » (n°47), alors qu'auparavant le service de l'autel était considéré comme une délégation du ministère sacerdotal et donc réservé aux garçons. À l'appellation d'« enfants de chœur » on préfère aujourd'hui celle de « servant d'autel », puisque de fait beaucoup ne sont plus des enfants et que l'autel est le symbole du Christ.*

Le Havre Et Caux — Juin 2024 —N°56 p.12

Nous avons dans cet extrait du bulletin du diocèse du Havre, un aveu assez commun de rupture radicale avec la Tradition liturgique et la théologie du Saint Sacrifice de la Messe. C'est symptomatique de la confusion et de la perte de sens dans l'enseignement postconciliaire, qui se fait graduellement, car, pour rappel, le Vatican interdisait le service des femmes à l'autel en 1970 dans *Liturgicæ instaurationes*, ainsi qu'en 1980 dans *Inæstimabile donum*. Sous couvert d'ouverture, voire d'idéologies contemporaines complètement étrangères à l'Église, les différences entre laïcs et prêtres, entre garçons et filles, entre vie chrétienne et service à l'autel sont gommées, ou tendent à disparaître. Je saisis donc l'occasion pour rappeler la position traditionnelle de l'Église, tradition bimillénaire sur le rôle et la nature du servant de messe et le symbolisme de la femme.

Qu'est-ce qu'un servant ?

C'est un clerc ou un laïc masculin qui sert le prêtre pendant la célébration de la messe[1]. Son rôle est double : c'est à la fois une participation au ministère du prêtre (ce qui est particulièrement vrai pour un clerc ordonné) et une représentation du corps des fidèles catholiques. C'est pourquoi sa présence est obligatoire comme nous le rappelle le droit canon[2], hors cas de nécessité, c'est-à-dire : pour pouvoir donner le saint Viatique à un mourant, ou pour permettre aux fidèles d'assister à la messe le dimanche et les jours de préceptes, et enfin si le servant se retire au cours de la messe. On se souvient de Charles de Foucault qui dans le désert n'a pas pu célébrer la messe pendant longtemps car sans servant. Il obtiendra malgré tout un indult pontifical le lui permettant. Il y a là l'idée que la

[1] Dictionnaire Pratique de Liturgie Romaine – Robert Lesage – Bonne Presse 1952 – Paris
[2] CJC 1917 : can.813 § 1
[3] CJC 1917 : can.813 § 2

messe est le culte public de l'Église et en aucun cas la dévotion privée du prêtre. Aujourd'hui, même dans la Tradition, les règles ont été allégées, et il est toléré de manière occasionnelle que les prêtres célèbrent seuls.

À défaut de servant, une femme pourrait répondre aux prières, sonner la cloche, mais en se tenant en dehors du sanctuaire[3]. Cette dernière précision est capitale si nous voulons comprendre l'esprit de l'Église sur la question des femmes dans la liturgie : il ne s'agit pas tellement de savoir ce qu'elles peuvent faire ou pas, mais bien plutôt où elles peuvent être, et ce que cela signifie.

Il est capital également de se rappeler qu'un catholique se doit d'être traditionnel, c'est-à-dire de conserver intact les traditions surtout quand elles sont si anciennes. Quand on appartient à une religion divinement et définitivement révélée il y a deux mille ans, on se doit d'être traditionnel. Une rupture d'avec la Tradition est une rupture d'avec l'Église de Dieu. N'ayons pas l'esprit changeant du monde qui considère une chose meilleure à partir du moment où elle est nouvelle et différente !

Plusieurs arguments *accidentels*, dirons-nous, ont été avancés contre la participation féminine au service de l'autel : d'aucuns ont observé que la participation des filles au lieu des garçons a eu pour effet de décourager ces derniers du service, et par conséquent de leur vocation, car beaucoup de prêtres ont entendu l'appel de Dieu au pied de l'autel ; d'autres ont noté qu'en récompensant la désobéissance des « précurseurs » qui par idéologie féministe autorisaient les filles à l'autel alors que c'était encore interdit, Rome *in fine,* encourage de nouvelles désobéissance à venir, un éloignement de plus en plus mortifère, créant également un obstacle de plus à une réconciliation avec les Églises Orientales qui voient d'un très mauvais œil ce genre d'innovation. Et puis, bien sûr, cette nouveauté peut être perçue comme une capitulation devant l'idéologie féministe, fausse, libérale et antiévangélique, quand elle prétend supprimer la différence et la complémentarité des hommes et des femmes…



Enfants de chœur par Owe Zerge (Suède, 1894-1983)

Sans doute est-il possible d'aller plus loin, plus profondément dans le cœur du problème. Pourquoi l'Église (à l'Ouest comme à l'Est, et ce depuis deux mille ans) a toujours insisté pour réserver le sanctuaire aux hommes ?

Le premier argument est le lien de nature qui existe entre le ministère sacerdotal et les ministères inférieurs, au point que ces ministères sont devenus des étapes conduisant au sacerdoce, qu'on appelle « ordres mineurs ». Et de même que le sacerdoce, par volonté divine inaliénable, est réservé aux hommes, il s'en suit que ses ministres le sont également.

Le deuxième point est le lien qui existe entre la masculinité et l'autel du Sacrifice du Christ, qui ouvre toute la question de la symbolique des genres dans l'Ancien et le Nouveau Testaments. Yahweh est l'époux d'Israël sa bien-aimée ; le Christ est l'époux de l'Église. Il est celui qui initie le flot de grâces qui coule du Calvaire, reçu par l'Église son épouse afin de porter du fruit, une nouvelle création, comme une mère. Ainsi l'homme et la femme dans l'église représentent de par leurs natures différentes, le Christ et son Église. La construction des églises représente cette symbolique également ; le sanctuaire est le lieu du Christ, tête de l'Église, la nef est le lieu des fidèles, membres de l'Église. Le sanctuaire, le Saint des Saints, représente le Ciel dont la liturgie qui y est célébrée est un avant-goût ; la nef est la terre, le lieu des hommes et des femmes qui se préparent à entrer dans la Gloire.

On comprend mieux ici, qu'il n'est pas très à propos de parler du rôle des filles et des femmes pendant la sainte messe, mais bien du lieu. Parler de fonction, de rôle, au lieu de lieu, falsifie d'une certaine manière, la symbolique sacrée des Saints Mystères.

En un mot, le service des femmes et des filles à l'autel introduit une contradiction profonde dans la liturgie sacrée. Je laisse l'abbé Sinoir conclure : « la présence des femmes dans le sanctuaire qui est la place du Christ nouvel Adam, Époux et Sauveur, et donc la place de l'évêque, époux de l'Église [locale], la place du prêtre et du diacre – cette injustifiable présence féminine, même si cela ne détruit pas l'objectivité de l'Acte rédempteur perpétuellement renouvelé, néanmoins abîme gravement la foi de tous les membres de la congrégation en les confrontant à un signe qui falsifie le mystère ; cela appauvrit notre foi »[4].■

abbé Bertrand LUNDI

[4] Sinoir *in* La Question de l'Admission des Femmes au Service de l'Autel – Téqui – Paris 1994 – p. 40

PRIEURÉ SAINTE-THÉRÈSE DE L'ENFANT-JÉSUS – FSSPX



ROUEN

Église Saint-François de Sales
310-312 bd Jean Jaurès
76000 ROUEN
Port. : 06 58 74 02 02 (abbé Lajoinie)

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
MESSE DU MATIN	08h30, confessions à 08h00 10h30, confessions à 09h45		07h15 ab. LAJOINIE	07h15 ab. LUNDI	07h15 ab. LAJOINIE	07h15 ab. LUNDI	
PERMANENCE DU MATIN	toute la matinée						10h30 - 11h30 ab. LAJOINIE
MESSE DE FIN DE MATINÉE		11h00 ab. LUNDI			11h30 ab. LUNDI		11h30 ab. LAJOINIE
CHAPELET	10h00	18h00	18h00	18h00	11h00	18h00	11h00
VÊPRES ET/ OU SALUT TSS	17h30 *(sauf juillet-août et empêchements)*					17h45	
PERMANENCE DU SOIR		17h30 ab. LAJOINIE	17h30 ab. LUNDI			17h30 ab. LAJOINIE	
MESSE DU SOIR		18h30 ab. LAJOINIE	18h30 ab. LUNDI	18h30 ab. LAJOINIE		18h30 ab. LAJOINIE	
1er VENDREDI DU MOIS	**Messe à 18h30, suivie de l'adoration du très Saint-Sacrement jusqu'à 21h00. Chant des complies devant le très Saint-Sacrement exposé à 20h30.**						

LE HAVRE

Chapelle Saint-Grégoire-le-Grand
54 bis rue Malherbe 76600 LE HAVRE
Port. : 06 13 75 78 12 (abbé Lundi)

	DIMANCHE	1er ET 3e SAMEDIS DU MOIS SAUF INDICATION CONTRAIRE
MESSE	10h00, confessions à 09h30	18h00

Annonces hebdomadaires

Pour recevoir facilement les annonces, les avis, voire les sermons, faites-en la demande à l'adresse suivante :
lesannoncesduprieure@gmail.com

En cas de difficulté, veuillez vous adresser à Madame Valérie BOULIER, soit à l'occasion de la messe, soit par courriel :
boulier.valerie@gmail.com